

## AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance ordinaire, qui se tiendra le mardi 10 octobre 2023 à 19h30, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 10 OCTOBRE 2023 À 19H30

#### Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions du public**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2023**
5. **Finances et administration**
  - 5.1 Dépôt du procès-verbal du comité d'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
  - 5.2 Adoption de la politique de confidentialité de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka
  - 5.3 Adoption de la politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka
  - 5.4 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
  - 5.5 Dépôt des deux états comparatifs conformément à l'article 176.4 du code des municipalité
6. **Urbanisme et environnement**
  - 6.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme
  - 6.2 Demande de dérogation mineure 224-230 rue Centrale
7. **Loisirs, culture et vie communautaire**
  - 7.1 Octroi d'une subvention à l'association de soccer Les tornades
8. **Travaux publics**
  - 8.1 Octroi d'un contrat pour des travaux de pavage et de réparations de regard
  - 8.2 Octroi d'un contrat pour des travaux de correction d'urgence du ponceau de la branche Boyer sur le rang du Cinq
9. **Sécurité publique**
10. **Fermeture de la séance**